



Association pour la Promotion Sociale de Aveugles et autres Handicapés

## OFFRE D'EMPLOI

Date : 03/05/2022

Référence : 2022/08-PTA

### Employeur

**Raison sociale** : Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés (APSAH)

**Etablissement** : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)

**Secteur d'activité** : médico-social

**Adresse** : 8 rue de La Rochefoucauld - 87100 LIMOGES

**Personne à joindre** : Madame BARRET, Directeur du Pôle Travail Adapté de l'APSAH

**Tel** : 05 55 37 05 05

**SIRET** : 775 716 327 00157

### Emploi

L'Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés (APSAH) recrute un **veilleur de nuit (H/F)** au sein du service éducatif de l'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM), établissement médico-social situé à Limoges (Haute-Vienne, 87).

L'EANM de l'APSAH accueille des personnes reconnues Travailleurs Handicapés par la MDPH, travaillant en ESAT ainsi que des personnes retraitées d'ESAT (Foyer de vie), présentant une déficience intellectuelle, psychologique, auditive, visuelle ou un traumatisme crânien. L'établissement propose un accompagnement individualisé, adapté aux besoins de chacun permettant d'acquérir, développer ou maintenir l'autonomie nécessaire à une intégration sociale réussie.

Le veilleur de nuit (H/F) assure et veille à la sécurité et au bien-être des résidents pendant la nuit.

Il assure également la surveillance des bâtiments, de la centrale incendie. Il procède aux évacuations des usagers en cas d'incendie. Il consigne les faits de la nuit dans un cahier de liaison.

### Profil

**Niveau de qualification** : veilleur de nuit

Connaissance des personnes handicapées, adultes présentant une déficience mentale légère ou moyenne, des troubles psychiques ou des déficiences sensorielles.

### Conditions d'emploi

**Type et durée du contrat** : Trois CDD à pourvoir entre les mois de mai 2022 et septembre 2022

**Disponibilités** : Du 15/05/22 au 19/05/2022, du 06/06/22 au 26/06/22, du 01/08/22 au 11/09/22

**Conditions d'exercice** : 20 heures de travail du 15/05/22 au 19/05/22, temps complet du 06/06/22 au 26/06/22 et du 01/08/22 au 11/09/22.

**Rémunération** : SMIC, hors prime décentralisée et hors prime d'ancienneté en cas de reprise, selon Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951 rénovée

**Lieu de travail** : EANM de l'APSAH à Limoges

**Déplacements** : Non

***Traitement de l'offre :***

Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV :

Candidature à adresser à l'attention de Madame BARRET, Directeur du Pôle Travail Adapté de l'APSAH

Par voie postale : EANM de l'APSAH -8 rue de La Rochefoucauld - 87100 LIMOGES

Ou par mail : [recrutement@apsah.asso.fr](mailto:recrutement@apsah.asso.fr)